

Synthèse des recommandations :

1) Court terme

- Diffuser un livret d'accueil pédagogique remis dès le début du traitement, expliquant simplement le protocole hyperbare, le parcours patient, les contraintes logistiques et les ressources disponibles (hébergement, transports, activités possibles).
- Consolider le partenariat avec l'Office du Tourisme de la Métropole de Lyon via une ligne téléphonique dédiée, des rendez-vous en présentiels et la mise à disposition de supports touristiques adaptés en salle d'attente.
- Mettre en place un plan de communication structuré incluant une vidéo explicative du parcours patient, une vidéo de témoignage d'anciens patients, et la diffusion d'informations pratiques et culturelles sur les écrans du centre.

2) Moyen terme

- Favoriser le lien social par le recrutement d'une personne volontaire en service civique, chargée d'animer les temps de présence (salle d'attente, salle de repas) ; et par l'accompagnement, souple et non prescriptif, de l'émergence d'une association de patients, similaire à l'association Amhyperbare de Toulouse.
- Faire du service un espace de bien-être en installant des "facilitateurs de conversation" (distributeurs, jeux, livres, ressources culturelles), en diversifiant les distractions positives (lecture, films, musique), et en proposant des activités de groupe.

3) Long terme

- Engager des travaux de rénovation du couloir d'accès (éclairage, plafond, revêtement, décoration), et réfléchir à un aménagement plus fonctionnel des espaces, en particulier la salle de restauration et les sanitaires, afin d'améliorer le confort et la dignité de l'accueil.
- Renforcer les dispositifs de divertissement dans le caisson (tablettes en nombre suffisant, écran TV), en sécurisant leur financement et leur intégration dans les protocoles, pour réduire l'ennui et l'appréhension pendant les séances.
- Porter au niveau institutionnel les enjeux relatifs au déplacement éventuel du service, à l'augmentation des surfaces disponibles, et à la réorganisation de la logistique des

transports sanitaires, en les inscrivant dans une réflexion plus large sur les financements et la gouvernance de l'hôpital public.